



Catalogue de prestations

Un accompagnement global, cohérent et complet grâce à des prestations variées

Ce document s'adresse aux professionnels, aux partenaires et aux patientes et patients de la Ligue pulmonaire neuchâteloise.





Table des matières

Thérapies et soins respiratoires	4
Thérapies pour syndromes d'apnées	5
Oxygénothérapie	6
Ventilation mécanique à domicile	7
Désencombrement bronchique	7
Thérapies inhalées	8
Éducation ventilatoire	9
Réhabilitation respiratoire	10
Programme de gestion non-pharmacologique de la dyspnée	12
Fatigue chronique post-COVID : Pacing	12
Rééducation de l'incontinence urinaire	13
Entraînement musculaire médicalisé	15
Activités physiques adaptées	16
Consultations diététiques	18
Psychiatrie-Psychothérapie	19
Tabacologie	20
Conseil dans le domaine social et administratif	21
Soutien psychologique	22
Moyens auxiliaires et aménagement du domicile	23
Foyer de jour - l'Air DuPeyrou	24
Groupes d'entraide et rencontres ludiques	26
Formations	28

Les prix indiqués dans ce document sont au 1^{er} juin 2024. Ils ne sont pas contractuels et susceptibles de changement.



Thérapies et soins respiratoires

Vous souhaitez bénéficier d'un service de première qualité et d'une prise en charge rapide et personnalisée ? Plus que de fournir un service de santé, notre objectif est d'améliorer la qualité de vie des personnes présentant des troubles respiratoires.

En parallèle aux soins médicaux, nos professionnels vous accompagnent, vous et vos proches, dans le processus de changement. Ils restent présents à chaque étape du traitement et de l'évolution de la maladie.

Quelles thérapies ?

Sauf précision, les thérapies et soins listés demandent une prescription médicale, vous trouverez plus d'informations dans les pages suivantes consacrées à ces soins.

• Thérapie CPAP/Servo-ventilation

- Pour les apnées obstructives du sommeil ;
- Pour les apnées centrales du sommeil.

• Oxygénothérapie

- Concentrateur fixe ou mobile ;
- Oxygène liquide ;
- Oxygène comprimé.

• Ventilation mécanique à domicile (VMAD)

• Désencombrement bronchique

- Manuel ;
- Aspirateurs de mucosités ;
- Appareils mécaniques d'aide à la toux.

Thérapies inhalées

- Nébuliseurs ;
- Éducation aux techniques de prise d'aérosols.

• Éducation ventilatoire

• Réhabilitation respiratoire

• Gestion non pharmacologique de la dyspnée

• Pacing - fatigue chronique post-COVID

• Rééducation de l'incontinence urinaire



Thérapie CPAP pour syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS)

Ventilation servo-assistée pour syndrome d'apnées centrales du sommeil (SACS)

Fatigue chronique, troubles de la concentration, pertes de mémoire, augmentation des risques cardiovasculaires ou encore dépression : le syndrome d'apnées du sommeil peut avoir de lourdes répercussions au niveau somatique ainsi que psychique.

La LPNE réalise l'installation et le suivi de la thérapie par pression positive continue (CPAP). Pour être au plus proche du patient, les rendez-vous ont lieu dans l'une de nos trois antennes ou au domicile du patient, si celui-ci ne peut pas se déplacer.

Les thérapeutes de la LPNE accordent une attention particulière à prodiguer des conseils et des soins personnalisés pour assurer une prise en charge globale de la maladie. En proposant à la fois une thérapie par pression positive continue et des prestations parallèles telles que de l'activité physique, des consultations de conseil en hygiène du sommeil ou en diététique, la LPNE a une démarche holistique et assure la meilleure réussite du traitement comme l'attestent les recherches récentes.

Pour qui ?

Pour les patients avec un diagnostic de syndrome d'apnées du sommeil posé par un pneumologue ou un centre du sommeil.

Test de risque NoSAS pour évaluer l'orientation vers un médecin spécialiste

Critère	Points
Circonférence du cou > 40	4
BMI entre 25-30	3
BMI > 30	5
Ronflement	2
Age > 55	4
Sexe masculin	2

BMI (Body Mass Index) = index de masse corporelle

Un score supérieur ou égal à 8 = risque d'apnée.

Quand et où ?

Sur rendez-vous.

Dans nos locaux à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds, à Couvet, ou directement à votre domicile.

Comment ?

Sur prescription d'un pneumologue ou d'un centre du sommeil.

☞ Prescription : liens.lpne.ch/prescriptions

Tarif et remboursement

Pris en charge par l'assurance obligatoire des soins sauf franchise et quote-part.

☞ Tarifs : liens.lpne.ch/lima-14-11

Oxygénothérapie

La LPNE propose une gamme complète et exhaustive de prestations d'oxygénothérapie pour répondre aux besoins de chaque patient. De plus, un service de soutien et d'intervention est disponible 7 jours sur 7, 24h/24h.

La LPNE forme le patient mais aussi sa famille, les proches aidants et les autres professionnels de la santé pour une thérapie qualitative et sécuritaire.

L'installation du matériel se fait à domicile et parfois même à l'hôpital. Dans toutes les situations de changement de lieu de vie ou d'hospitalisation, la LPNE accompagne et coordonne les opérations.

Les systèmes les plus performants avec le meilleur rapport qualité-prix sont les concentrateurs d'oxygène fixes et mobiles. L'oxygénothérapie fixe a pour but de rétablir un taux d'oxygène sanguin dans les normes plus de 16h par jour et l'oxygénothérapie mobile a pour vocation d'aider les patients à se mouvoir davantage afin d'éviter les effets néfastes du déconditionnement.

La LPNE installe et accompagne des patients avec oxygène comprimé ou encore oxygène liquide (système nécessitant un accord de l'assurance maladie, beaucoup plus onéreux, réservé à des patients avec des besoins en O₂ élevés et/ou avec une mobilité importante).

Pour qui / Indications :

- Patients atteints d'hypoxémie artérielle chronique secondaire à une maladie pulmonaire chronique et dans un état clinique stable: PaO₂ < 55 mmHg/7,3 kPa.

Une hypercapnie simultanée ne constitue en principe pas de contre-indication pour une oxygénothérapie à domicile, à condition que tout risque de dépression respiratoire induite par l'oxygène ait été exclu;

- Patients atteints de polyglobulie secondaire et/ou présentant les signes de cœur pulmonaire chronique, PaO₂ 55 – 60 mmHg/7,3 – 8,0 kPa;
- Patients atteints d'hypoxémie principalement induite par l'effort, PaO₂ < 55 mmHg/7,3 kPa ou saturation d'O₂ < 90% avec la preuve d'une meilleure tolérance à l'effort sous respiration d'oxygène.

Comment ?

Depuis le 01.04.2022, les prescriptions d'oxygénothérapie de courte durée seront renouvelées via les prescriptions d'oxygénothérapie de longue durée. Celles-ci peuvent désormais être signées par les médecins spécialistes des domaines suivants : pédiatrie avec formation approfondie en pneumologie pédiatrique, pneumologie, médecine interne générale ou pédiatrique.

⌚ **Prescription:** liens.lpne.ch/prescriptions

Tarif et remboursement

Pris en charge par l'assurance obligatoire des soins, sauf franchise et quote-part.

⌚ **Tarifs:** liens.lpne.ch/lima-14-10

Ventilation mécanique à domicile (VMAD)

La LPNE dispose de collaborateurs spécialement formés et d'un parc matériel permettant de répondre à toutes les situations d'insuffisance respiratoire hypercapnique comme celles des patients BPCO, avec un syndrome obésité-hypoventilation (SOH), neuromusculaires (SLA, tétraplégie...). Chaque situation est évaluée individuellement de concert avec le pneumologue prescripteur. Un colloque hebdomadaire a lieu chaque semaine au sein du RHNe pour assurer la coordination nécessaire lors des hospitalisations ou des retours à domicile et pour coordonner le suivi des deux équipes afin que celui-ci soit au plus proche des besoins des patients.

La LPNE forme les patients et leurs proches ainsi que le personnel soignant des EMS et des soins à domicile et assure des consultations régulières à domicile avec des rapports

de consultation à l'attention des pneumologues prescripteurs.

La VMAD permet aux patients de rester dans leur environnement familial, d'augmenter leur qualité de vie et d'améliorer leur pronostic.

Pour qui ?

Pour les patients atteints d'une insuffisance respiratoire hypercapnique.

Comment ?

Sur prescription d'un pneumologue.

☞ Prescription : liens.lpne.ch/prescriptions

Tarif et remboursement

Pris en charge par l'assurance obligatoire des soins, sauf franchise et quote-part.

☞ Tarifs : liens.lpne.ch/lima-14-12

Désencombrement bronchique

La LPNE dispose de thérapeutes spécialement formés au désencombrement bronchique, qu'il soit manuel, instrumental, ou mécanique (in-exsufflation). Les techniques sont spécialement adaptées au patient et à sa physiopathologie de manière à optimiser l'évacuation des sécrétions bronchiques.

Le désencombrement bronchique permet de réduire le risque d'infections, d'améliorer la ventilation, de diminuer l'inconfort et la dyspnée (peine à respirer) et donc d'optimiser la qualité de vie.

La LPNE forme le patient, son entourage, le personnel soignant des EMS et des soins à

domicile pour un maximum d'autonomie et reste à disposition 7 jours sur 7 et 24h/24 sur son service de piquet pour les situations le nécessitant.

Où ?

Sur site ou à domicile

Comment ?

☞ Prescription : liens.lpne.ch/prescriptions

Tarif et remboursement

A la minute. Indépendamment du temps prescrit, seul le temps réellement effectué est facturé.

Thérapies et soins respiratoires

Pris en charge par l'assurance obligatoire des soins, sauf franchise et quote-part.

⌚ Tarifs : liens.lpne.ch/opas-7

En cas de besoin, la LPNE met également à disposition des aspirateurs de mucosités avec un renouvellement des consommables en fonction des besoins.

⌚ Prescription : liens.lpne.ch/prescriptions

Thérapies inhalées

La LPNE forme les patients, leur entourage mais aussi les professionnels au sein de la multiplicité complexe des dispositifs de thérapie inhalée. Une évaluation de la coordination et du débit inspiratoire sont réalisés pour conseiller au mieux patients et médecins sur le système adapté aux besoins individuels.

Des ateliers d'éducation thérapeutique sont proposés. La LPNE dispose de tous les systèmes sous forme de placebos pour l'entraînement.

La LPNE propose des formations gratuites pour les cabinets médicaux, le personnel soignant des EMS et des soins à domicile pour l'administration et le contrôle de l'efficacité des dispositifs prescrits.

Tarif et remboursement

Pris en charge par l'assurance obligatoire des soins, sauf franchise et quote-part.

⌚ Tarifs : liens.lpne.ch/lima-01

Pour qui ?

Patients asthmatiques, BPCO et autres affections pulmonaires.

Où ?

Sur site ou à domicile

Comment ?

⌚ Prescription : liens.lpne.ch/prescriptions

Prescription système de nébulisation :

⌚ Prescription : liens.lpne.ch/prescriptions

Tarif et remboursement

A la minute. Indépendamment du temps prescrit, seul le temps réellement effectué est facturé.

Pris en charge par l'assurance obligatoire des soins, sauf franchise et quote-part.

⌚ Tarifs : liens.lpne.ch/opas-7

⌚ Tarifs : liens.lpne.ch/lima-14-01



Éducation ventilatoire

Certains patients nécessitent une prise en charge spécifique en raison d'une mauvaise gestion de la respiration, générant un essoufflement exagéré, en particulier à l'effort. Ceci est bien souvent une source de stress, ce qui entretient d'autant plus l'essoufflement (cercle vicieux). Des séances d'éducation ventilatoire, avec l'utilisation d'un capnographe permettent, à l'aide d'exercices spécifiques, de rétablir une respiration physiologique et ainsi une meilleure tolérance à l'effort.

Pour qui ?

Plusieurs indications existent, incluant des patients ayant été infectés par le COVID-19.

Où ?

Sur site ou à domicile

Comment ?

Sur prescription de physiothérapie.

☞ Prescription : liens.ipne.ch/prescriptions

Tarif et remboursement

Pris en charge par l'assurance obligatoire des soins, sauf franchise et quote-part.

☞ Tarifs : liens.ipne.ch/tarifs-physio



Réhabilitation respiratoire

Le programme de la LPNE est accrédité par la Société Suisse de Pneumologie (SSP). Il est dispensé par une équipe interdisciplinaire. Il se réalise en groupe pour favoriser les échanges de compétences tout en étant individualisé et adapté aux besoins de chaque patient.

Les modalités personnalisées du réentraînement à l'effort sont sélectionnées lors du bilan initial médical (ergospirométrie et évaluation des fonctions respiratoires) et réévaluées en colloque interdisciplinaire en présence du Dr Clark (directeur médical du programme) au milieu et à la fin du programme..

Objectifs

- Diminuer l'essoufflement (dyspnée);
- Augmenter la tolérance à l'effort;
- Retrouver une bonne qualité de vie et gagner en autonomie;
- Diminuer les hospitalisations.

L'individualisation du programme et des prestations permet à chaque participant d'optimiser sa progression et ainsi de minimiser les symptômes de sa maladie. Au final, l'objectif visé est une amélioration maximale de sa qualité de vie.

Il est composé de 36 séances de reconditionnement musculaire sur appareils, d'un programme d'éducation thérapeutique « Mieux Vivre avec une BPCO ».

Où ?

Dans nos locaux à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds.

Exigences

Dossier médical complet (antécédents, traitement médicamenteux, comorbidités cardiaques et respiratoires).

Avec une prescription de physiothérapie (4x9 séances) pour le réentraînement et une prescription OPAS 7 pour l'éducation thérapeutique.

⌚ Prescription:

liens.ipne.ch/prescription-rehab-respiratoire

Tarifs:

Les coûts sont pris en charge par l'assurance maladie, hors franchise et quote-part.

Les tarifs des prestations sont fixés selon la nomenclature de physiothérapie. Seules les séances réalisées sont facturées, indépendamment du nombre de séances prescrites.

⌚ Tarifs: liens.ipne.ch/tarifs-physio

⌚ Tarifs: liens.ipne.ch/opas-7



Le saviez-vous ? La réhabilitation est la mesure la plus efficace, devant les traitements médicamenteux pour améliorer le pronostic et la qualité de vie des patients atteints de BPCO.

L'efficacité de la réhabilitation respiratoire repose sur l'assiduité. L'activité physique n'est bénéfique que si elle est régulièrement pratiquée.

Programme de gestion non-pharmacologique de la dyspnée

Le programme dyspnée propose une approche paramédicale et non pharmacologique pour agir sur l'essoufflement. Pour ce faire, un accompagnement global axé sur les domaines physique, émotionnel et psychologique est proposé.

Pour qui ?

Patients qui présentent un essoufflement avec une étiologie clairement identifiée et traitée et pour qui une gêne respiratoire persiste malgré les traitements mis en place.

Où ?

Sur site ou à domicile

Tarif et remboursement

Gratuit.

Fatigue chronique post-COVID : Pacing

La fatigue chronique comme séquelle d'une infection grave à COVID-19 est invalidante et se manifeste dans les heures suivant une activité; celle-ci pouvant perdurer ensuite durant plusieurs jours. L'exacerbation des symptômes après l'effort (PESE) est un phénomène d'épuisement handicapant et disproportionné par rapport à l'effort fourni. Les activités effectuées déclenchent des symptômes (douleurs, fatigue, oppression thoracique, palpitation, etc.) alors qu'il s'agit d'activités qui étaient réalisées auparavant sans difficultés (faire les courses, prendre une douche, se rendre à un repas de famille, etc.). Le travail réalisé avec les physiothérapeutes de la LPNE consiste alors à apprendre à adopter un rythme adapté (pacing) afin d'éviter

de déclencher un PESE. Il s'agit d'éviter de surpasser ses ressources, d'organiser des moments de repos avant de ressentir les symptômes, et d'alterner les activités physiques et cognitives sur la journée.

Où ?

Sur site ou à domicile

Comment ?

Sur prescription de physiothérapie.

⌚ **Prescription :** liens.lpne.ch/prescriptions

Tarif et remboursement

Pris en charge par l'assurance obligatoire des soins, sauf franchise et quote-part.

⌚ **Tarifs :** liens.lpne.ch/tarifs-physio

Rééducation de l'incontinence urinaire

Pour des raisons multifactorielles, l'incontinence urinaire est extrêmement fréquente chez les patients en insuffisance respiratoire, BPCO notamment, tant chez les hommes que chez les femmes. Ce symptôme a un impact important sur la qualité de vie des personnes concernées.

La LPNE propose une gestion globale avec des séances de physiothérapie pelvi-périnéales associées à des exercices de contrôle de la toux pour améliorer les situations d'incontinence et renforce la qualité de vie.

Où ?

Sur site à Neuchâtel.

Comment ?

Sur prescription de physiothérapie.

☞ Prescription : liens.lpne.ch/prescriptions

Tarif et remboursement

Pris en charge par l'assurance obligatoire des soins, sauf franchise et quote-part.

☞ Tarifs : liens.lpne.ch/tarifs-physio





Entraînement musculaire médicalisé (MTT)

Vous souhaitez améliorer votre bien-être, votre santé, et gagner en autonomie pour bouger au quotidien ? L'entraînement musculaire médicalisé (MTT – Medical Training Therapy) peut vous y aider.

Il consiste en des séances d'activité physique dynamiques, individualisées et en groupe. Les exercices sont variés et évolutifs : entraînement par postes, avec ou sans matériel, en musique, ...

L'efficacité de la réhabilitation respiratoire et de l'entraînement musculaire médicalisé repose sur l'assiduité. L'activité physique n'est bénéfique que si elle est régulièrement pratiquée, au même titre que la prise d'un médicament !

Le programme comprend une évaluation initiale et une évaluation finale. Cela permet de mesurer les progrès, notamment au niveau de la qualité de vie, de l'endurance, de la force, mais aussi de la composition corporelle. Celle-ci est analysée à l'aide d'un scanner corporel 3D.

Pour qui ?

Pour les patientes et patients souhaitant retrouver ou développer leurs capacités physiques à la suite d'un traumatisme, d'une maladie, d'une opération.

Quand et où ?

1 à 3 fois par semaine sur une durée de 3 mois dans nos locaux à Neuchâtel.

Plusieurs formules possibles :

- Intervalle (renforcement musculaire et équilibre par postes) ;
- Kondi (endurance musculaire et cardio en musique).

Comment ?

Avec une prescription de physiothérapie « MTT ».

⌚ Prescription : liens.ipne.ch/prescriptions

Remboursement

Les coûts sont pris en charge par l'assurance maladie, hors franchise et quote-part.

Les tarifs des prestations sont fixés selon la nomenclature de physiothérapie. Seules les séances réalisées sont facturées, indépendamment du nombre de séances prescrites.

⌚ Nomenclature : liens.ipne.ch/nom-mtt



Activités physiques adaptées

Se mettre en mouvement, bouger au quotidien, vivre une vie régulièrement active fait du bien au corps et à l'esprit!

Entre notre programme « Joie de Vivre, Plaisir de Bouger », le Nordic Walking, l'aquagym, le yoga ou nos sorties mensuelles, vous trouverez certainement l'activité qui vous convient. Des professionnels qualifiés assureront votre suivi.

Pour qui ?

Pour nos patientes et patients, ainsi que pour leurs proches. Certaines activités sont toutefois réservées aux personnes bénéficiaires de l'AVS, de l'AI ou de l'aide sociale.

« Joie de Vivre, Plaisir de Bouger »

Activités variées (coordination, endurance, renforcement, équilibre, exercices ludiques), dans la bonne humeur et la convivialité!

- Cours en petits groupes;
- Plusieurs horaires disponibles;
- Durée: 1h de cours hebdomadaire;
- Lieu: dans nos locaux à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds et Couvet, ainsi qu'à l'extérieur.



Nordic Walking

Technique de marche avec des bâtons, qui permet de pratiquer une activité physique tout en renforçant les muscles du haut du corps, ce qui contribue notamment à améliorer la fonction respiratoire.

- Avec des coachs certifiés SPAS;
- 3 niveaux (santé, balade, sport);
- Tous les mercredis à 18h00;
- Durée: 1h30 par séance;
- Lieu: variable de semaine en semaine (planning établi pour la saison).



En cas de précarité financière, il est possible d'être exempté de cotisation (sur analyse de notre service psychosocial).

Aquagym

Activité douce pour le corps, qui permet de travailler les mouvements en profitant des bienfaits de l'eau.

- En partenariat avec CardioSports ;
- Plusieurs horaires disponibles ;
- Durée : 40 minutes de cours hebdomadaire, hors vacances scolaires.

Lieux :

- Collège du Crêt-du-Chêne, La Coudre - Neuchâtel ;
- Piscine du Centre Sportif, Champs-Verdets - Hauterive ;
- Piscine du Collège de Vauvilliers, Faubourg Philippe-Suchard 6 – Boudry.

Yoga

Pratique qui renforce les liens entre corps et esprit, tout en permettant de travailler les postures et la respiration.

- Plusieurs horaires disponibles ;
- Durée : 1h00 par séance ;
- Lieu: dans nos locaux à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds.

Prix

La participation aux séances d'activités physiques adaptées est payante*.

Sorties mensuelles

Sorties de groupe autour du thème de l'activité physique, adaptées à tous les niveaux, pour partager un moment convivial et découvrir différentes régions du canton de Neuchâtel.

- Une rencontre par mois ;
- Durée et lieu : variables en fonction de l'activité proposée ;
- Liste des rencontres sur :

 liens.ipne.ch/evenements



Joie de Vivre, Plaisir de bouger

Avec AVS/AI/aide sociale
(patient ou proche)

Sans AVS/AI/aide sociale
(patient ou proche)

Aquagym

CHF 60.-/trimestre

CHF 150.-/trimestre

Nordic Walking

CHF 60.-/trimestre

Yoga

CHF 60.-/trimestre

-

Sorties mensuelles

Cotisation annuelle de CHF 10.- pour les membres individuels.
Accès libre en cas de cotisation trimestrielle.

*Une seule cotisation trimestrielle (même en cas de participation à plusieurs prestations d'activité physique adaptée).

Consultations diététiques

Avez-vous perdu du poids de manière involontaire ?
Ressentez-vous une diminution de votre énergie ?
Avez-vous des difficultés à équilibrer votre alimentation ?
Votre poids est une préoccupation ?

Si vous vous sentez concerné, une diététicienne ou un diététicien est à disposition pour vous soutenir et vous aider quel que soit votre objectif.

Pour qui ?

Pour nos patientes et patients.

Quand et où ?

Sur rendez-vous.

Dans nos locaux à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds.

Comment ?

Sur prescription médicale ou non.

⌚ Prescription : liens.ipne.ch/prescriptions

Tarifs et remboursement

Les consultations diététiques sont prises en charge par l'assurance maladie de base sur prescription médicale, selon certains critères. Par exemple: surpoids avec IMC $\geq 25 \text{ kg/m}^2$ et affections secondaires associées, obésité avec IMC $\geq 30\text{kg/m}^2$, maladies cardio-vasculaires, diabète, malnutrition, dénutrition,

etc. Pensez à vous renseigner auprès de votre médecin traitant.

Les tarifs sont fixés selon la convention tarifaire de l'ASDD et Santé Suisse 2002, modifiée le 01.01.2024.

- 1ère séance : CHF 106.-
- 2e à 6e séance : CHF 83.-
- Dès la 7e séance : CHF 69.-

Pour des indications non prises en charge par l'assurance de base, vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre assurance complémentaire.

Ateliers

Pour aller plus loin, participez à nos ateliers de groupe ! Ils abordent divers thèmes : comme les sensations alimentaires, manger en pleine conscience, déchiffrer les étiquetages nutritionnels, choisir les matières grasses, etc.

Un planning est disponible sur demande. Tarif CHF 15.- par atelier (participation offerte aux membres actifs de la Ligue).



Psychiatrie-Psychothérapie

Nous pouvons vous accompagner en cas de souffrance psychique. Nous proposons des suivis psychothérapeutiques et/ou psychiatriques individuels ou de groupe.

Notre Unité de psychothérapies intégrées (UPI) est composée d'un psychiatre et de plusieurs psychologues-psychothérapeutes. La principale approche psychothérapeutique utilisée est la thérapie cognitivo-comportementale (TCC). Cette approche vise à mettre en lumière les liens entre nos pensées, nos émotions et nos comportements afin de mieux nous connaître nous-mêmes et ainsi mieux comprendre notre environnement. Selon les besoins des patients, l'unité de psychothérapies intégrées collabore étroitement avec le service psychosocial pour l'activité physique adaptée ainsi que pour le suivi social et administratif.

Ateliers

L'UPI propose divers ateliers, entre autres :

- Groupe thérapeutique « Affirmation de soi »;
- Groupe thérapeutique « Travailler l'image négative de son corps »;

- Groupe thérapeutique « Gestion des émotions ».

Quand et où ?

Sur rendez-vous.

Dans nos locaux à Neuchâtel.

☞ **Prescription:** liens.ipne.ch/prescriptions

Ou avec un bon de délégation du médecin traitant (si modèle « médecin de famille ») pour une consultation auprès du psychiatre.

Remboursement

Les coûts sont pris en charge par l'assurance maladie, hors franchise et quote-part.

Les prestations sont facturées selon les tarifs TARMED et PsyTarif.

☞ **Tarifs TARMED:**

liens.ipne.ch/tarifs-tarmed-psy



Tabacologie

Se faire aider par des professionnels formés en tabacologie multiplie par quatre les chances de réussir à arrêter de fumer sans rechuter.

Avec notre coaching stop-tabac, vous bénéficiiez d'un accompagnement individualisé pour arrêter de fumer.

Le programme d'arrêt contient:

- 6 entretiens individualisés (3x1h - 3x30min) ;
- travail motivationnel ;
- possibilité de sevrage à l'aide de substituts ;
- travail comportemental ;
- gestion des émotions avec psychologue ;
- suivi téléphonique à long terme (après 1 mois, 3 mois, 6 mois et 1 année).

Tabac et grossesse

Des séances de désaccoutumance tabagique sont spécialement proposées aux femmes enceintes.

Arrêter de fumer en vaut la peine :
vous êtes en meilleure forme, vous
économisez de l'argent et vous proté-
gez vos enfants de la fumée passive.

Pour qui ?

Pour les personnes qui souhaitent arrêter de fumer.

Quand et où ?

Sur rendez-vous.

Dans nos locaux à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds, ou directement à votre domicile.

Aussi auprès du Service de pneumologie du Réseau hospitalier neuchâtelois.

Tarif et remboursement

CHF 290.- pour 6 séances sans prescription médicale.

Prise en charge par l'assurance maladie sur prescription médicale. *Facturation selon l'OPAS 7 sur prescription médicale.*

⌚ Prescription : liens.ipne.ch/prescriptions



Conseil dans le domaine social et/ou administratif

Nous pouvons vous aider, vous conseiller et vous orienter par rapport à différentes demandes:

- Démarches administratives diverses;
- Gestion du quotidien (aide au ménage, repas, etc.);
- Assurances sociales (AI, rente d'impotence, contribution d'assistance, etc.);
- Mesures relevant du droit de protection de l'adulte;
- Obtention de moyens auxiliaires;
- Demandes de fonds auprès d'organismes privés;
- Aide à la gestion du budget;
- Conseils juridiques;
- Surcoûts liés à la consommation d'oxygène médical.

Comment ?

Sur prescription médicale pour les patientes et patients suivis par l'Unité de psychothérapies intégrées.

⌚ Prescription: liens.lpne.ch/prescriptions

Soutien pris en charge par la LPNE pour nos patientes et patients.

Pour qui ?

Pour nos patientes et patients.

Quand et où ?

Sur rendez-vous.

Dans nos locaux à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds, ou directement à votre domicile.

Soutien psychologique

Un soutien par une psychologue de la santé peut améliorer votre qualité de vie. L'objectif est de travailler sur les différentes facettes ou problématiques que peuvent induire une maladie aiguë et/ou chronique.

- Stratégies d'ajustement à la maladie ;
- Gestion du stress et des angoisses ;
- Deuil ;
- Acceptation de la maladie et des limitations physiques ;
- Intégration du vécu en lien avec les traitements/hospitalisations/décisions médicales ;
- Soutien aux proches aidants ;
- Changements dans le niveau d'autonomie/dépendance.

Ateliers

Des ateliers ponctuels autour de la thématique de la gestion du stress sont également proposés.

Pour qui ?

Pour toutes les personnes qui souhaitent améliorer leur qualité de vie avec un soutien psychologique.

Quand et où ?

Sur rendez-vous.

Dans nos locaux à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds, ou directement à votre domicile.

Comment ?

Soutien gratuit pour les patientes et patients.

Accessible sans prescription médicale.



Moyens auxiliaires et aménagement du domicile

Un large panel de matériel peut optimiser le confort et faciliter le maintien à domicile : chaises roulantes, déambulateurs, lits médicalisés, etc.

Le matériel est disponible à la vente et à la location. Un webshop permettra prochainement d'accéder aux produits disponibles et de les commander directement en ligne.

Pour qui ?

Pour les personnes qui nécessitent du matériel spécifique.

Quand et où ?

Sur rendez-vous.

Dans nos locaux à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds, ou directement à votre domicile.

Comment ?

Accessible sans prescription médicale.

Remboursement

Certains coûts peuvent être pris en charge par l'assurance maladie, l'AVS, l'AI ou les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (PC).



Foyer de jour l'Air DuPeyrou

Fréquenter L'Air DuPeyrou, notre foyer de jour, c'est (re)trouver un quotidien plus stimulant et se donner toutes les chances de rester à domicile le plus longtemps possible.

Cet accompagnement à la journée est encadré par une équipe pluridisciplinaire. Chaque jour, un moment d'activité physique (équilibre, souplesse, mobilité) est proposé. Une activité thématique (par exemple promenade, lecture, cuisine, activité créatrice, jeu) complète le programme. Le programme du jour respecte les besoins, possibilités et envies de chacun.

Un service de transport est proposé pour les personnes résidant à Neuchâtel

Les foyers de jour sont des structures accréditées par le Service cantonal de la santé publique (SCSP) dans le cadre du plan cantonal de maintien à domicile.

Pour qui ?

Pour les personnes en âge AVS ou proches de l'être.

Quand et où ?

Avenue DuPeyrou 8, 2000 Neuchâtel.

Horaires: du lundi au vendredi, entre 9h30 et 15h30.

Tarifs et remboursement

CHF 45.- par jour d'accueil, repas compris, à la charge du bénéficiaire. Ces frais sont en partie remboursés par les PC/AVS aux ayants droit (dans ce cas, le bénéficiaire doit payer CHF 10.-).

Les éventuels transports sont facturés en sus.

Les coûts relatifs aux prestations de soins (OPAS) sont à la charge des assurances maladie et de l'État et sont validés par le médecin traitant. La franchise et la quote-part restent à la charge du bénéficiaire.





Groupes d'entraide et rencontres ludiques

Des moments d'échange et de partage en groupe permettent de rompre l'isolement, facilitent la gestion de la maladie au quotidien et améliorent la qualité de vie.

Groupe PASAS - Patients Atteints du Syndrome des Apnées du Sommeil

Quelles prestations ?

- Des séances d'intégration : séances régulières de soutien et de partage pour les personnes présentant des apnées du sommeil ;
- Des activités ludiques ponctuelles : moments de partage conviviaux tels qu'une sortie au théâtre ou au bowling, un tournoi de pétanque, une grillade, etc.

Ces deux prestations sont indépendantes l'une de l'autre ou peuvent être combinées.

Pour qui ?

Pour les personnes atteintes du syndrome des apnées du sommeil, appareillées ou non.

Quand et où ?

Plusieurs rencontres sont proposées chaque année, dans nos locaux à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds, ainsi que dans des lieux variés selon les activités organisées.



Club Bulle d'Air



Quelles prestations ?

Pour passer de bons moments en groupe, dans un cadre convivial et sécurisé, autour d'activités variées comme une sortie au musée, un minigolf, la visite d'une ferme, etc. Un transport est proposé depuis La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Ces activités sont adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Pour qui ?

Pour nos patientes et patients au bénéfice de l'AVS, de l'AI ou de l'aide sociale.

Quand et où ?

Une rencontre est organisée chaque mois, sur une demi-journée ou une journée entière, la plupart du temps en dehors des locaux de la Ligue pulmonaire neuchâteloise.



Rencontres « CPAP »

Avec quels objectifs ?

- Pour échanger avec d'autres personnes ayant des problématiques similaires ;
- Pour se donner toutes les chances de succès dans sa thérapie ;
- Pour découvrir les activités du groupe PASAS (groupe autogéré des Patients Atteints du Syndrome d'Apnées du Sommeil).

Pour qui ?

Pour nos patientes et patients nouvellement appareillés contre les apnées du sommeil, ainsi que pour leurs proches.

Quand et où ?

Une rencontre est organisée chaque trimestre, dans nos locaux à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds.

.....

Cotisations

Patients de la Ligue	
Groupe PASAS*	Gratuit (cotisation financée par la LPNE)
Club Bulle d'Air	CHF 40.-/an Ouvert spécifiquement aux personnes bénéficiaires de l'AVS, de l'AI ou de l'aide sociale.
Rencontres « CPAP »	Gratuit

*Groupe d'entraide aussi ouvert aux participants externes à la Ligue, avec une cotisation annuelle de CHF 60.-



Formations gratuites à l'attention des cabinets médicaux, médecins et assistantes médicales

Toutes les formations sont réalisées sous supervision du Dr Clark, pneumologue référent de la LPNE et dispensées par des thérapeutes disposant d'un brevet fédéral de conseiller en affections respiratoires et tuberculose.

Formation «dépistage de la broncho-pneumopathie chronique obstructive BPCO»

Formation de 2h au cabinet par un(e) thérapeute.

Contenu:

- Présentation générale de la maladie ;
- Présentation des tests de risques ;
- Présentation du programme MVBPCO (fondements scientifiques et pratiques dans le canton de neuchâtel) ;
- Quand référer au pneumologue.

En plus:

- Flyers pour la salle d'attente ;
- Traitements proposés à la LPNE ;
- Prise en charge multidisciplinaire - Les bienfaits de l'activité physique.

Formation «spirométrie»

Formation de 2h30 au cabinet par le Dr Clark et une infirmière spécialisée de la LPNE.

Contenu:

- Présentation de la technique de réalisation de l'examen selon les dernières recommandations ;
- Interprétation des résultats ;
- Exercices pratiques ;
- Conseils du Dr Clark pour le choix d'un spiromètre ;
- Présentation du test de dépistage et des tests de risque ;
- Présentation du programme MVBPCO.

En plus:

- Flyers pour la salle d'attente ;
- Traitements proposés à la LPNE ;
- Possibilité de faire accréditer la formation auprès de la SSMIG.

Formation «thérapie inhalée»

Formation de 2h au cabinet par un(e) thérapeute.

Contenu:

- Présentation des différents dispositifs : poudres / spray / nébuliseurs à air comprimé / nébuliseurs à tamis vibrant ;
- Tests avec placebos ;
- Présentation de l'Incheck, appareil conçu pour contrôler la capacité du patient à utiliser son système.

En plus:

- Matériel didactique à l'attention des patients ;
- Flyers pour la salle d'attente ;
- Traitements proposés à la LPNE.

Formation «dépistage et traitement du syndrome d'apnées-hypnopées obstructives du sommeil SAHOS»

Formation de 2h au cabinet par un(e) thérapeute.

Contenu:

- Présentation générale de la maladie ;
- Différence hommes/femmes ;
- Signes évocateurs ;
- Somnolence ;
- Tests de dépistage (NoSAS et ESS).

En plus:

- Flyers pour la salle d'attente ;
- Traitements proposés à la LPNE ;
- Prise en charge multidisciplinaire - Les bienfaits de l'activité physique.



Formations gratuites à l'attention des établissements médico-sociaux et des soins à domicile.

Toutes les formations sont réalisées sous supervision du Dr Clark, pneumologue référent de la LPNE et dispensées par des thérapeutes disposant d'un brevet fédéral de conseiller en affections respiratoires et tuberculose.

CPAP/VNI cinq astuces pour être plus à l'aise

Formation de 2h par un(e) thérapeute.

Contenu:

- Comment mettre le masque ?
- Comment réajuster le masque ?
- Comment cela fonctionne ?
- Entretien du masque et de l'appareil ;
- Gérer l'humidificateur.

L'aspiration : quels gestes techniques et surveillance

Formation de 2h par un(e) thérapeute.

Contenu:

- Description du geste, optimisation de la pratique ;
- Préparation et indications ;
- Entretien du matériel.

Comment permettre une prise d'aérosol efficace

Formation de 2h par un(e) thérapeute.

Contenu:

- Quel traitement pour quelle indication ;
- Traitement d'urgence et traitement de fond ;
- Technique d'inhalation, erreurs fréquentes ;
- Effets secondaires et comment les éviter.

Favoriser l'activité physique et une bonne gestion du souffle au quotidien

Formation de 2h par un(e) thérapeute.

Contenu:

- La spirale du déconditionnement ;
- Exercices pour mieux respirer ;
- Donner le goût de l'exercice.

Six choses à savoir pour gérer l'O₂ au quotidien

Formation de 2h par un(e) thérapeute.

Contenu:

- Comment mettre les lunettes O₂ ;
- Utilisation de l'O₂ de déambulation ;
- Normes SpO₂ avec l'O₂ selon les pathologies ;
- Sécheresse nasale ;
- Bip du concentrateur: que faire ?
- Entretien du matériel.

Oxycapnographie nocturne

Formation de 2h par un(e) thérapeute.

Contenu:

- Pourquoi faire cet examen ?
- Comment l'installer et le retirer ?
- L'écran se met en veille, c'est normal.

Le cough assist, présentation de l'appareil

Formation de 2h par un(e) thérapeute.

Contenu:

- Indications : dans quelles situations est-il prescrit ?
- Quelle utilisation en faire ?
- Manipulation et entretien.



Récapitulatif des prestations et remboursements

	Page	Remboursement
Thérapie CPAP pour syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS)	5	
Ventilation servo-assistée pour syndrome d'apnées centrales du sommeil (SACS)	5	
Oxygénotherapie	6	Pris en charge par l'assurance maladie*.
Ventilation mécanique à domicile (VMAD)	7	
Désencombrement bronchique	7	
Thérapies inhalées	8	
Éducation ventilatoire	9	
Réhabilitation respiratoire	10	
Programme de gestion non-pharmacologique de la dyspnée	12	Pris en charge par la LPNE pour nos patientes et patients.
Fatigue chronique post-CO-VID : Pacing	12	
Rééducation de l'incontinence urinaire	13	Pris en charge par l'assurance maladie*.
Entraînement musculaire médicalisé (MTT)	15	
Activités physiques adaptées	16	<p>Avec AVS/AI/aide sociale (patient ou proche):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Joie de Vivre, Plaisir de bouger, Aquagym, Nordic Walking et Yoga : CHF 60.-/trimestre. - Sorties mensuelles : Cotisation annuelle de CHF 10.- pour les membres individuels. Accès libre en cas de cotisation trimestrielle. <p>Sans AVS/AI/aide sociale (patient ou proche):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Joie de Vivre, Plaisir de bouger et Nordic Walking : CHF 150.-/trimestre. - Sorties mensuelles : Cotisation annuelle de CHF 10.- pour les membres individuels. Accès libre en cas de cotisation trimestrielle.

*hors franchise et quote-part.

	Page	Remboursement
Consultations diététiques	18	Les tarifs sont fixés selon la convention tarifaire de l'ASDD et Santé Suisse 2002, modifiée le 01.01.2024. 1ère séance: CHF 106.-, 2e à 6e séance: CHF 83.- et dès la 7e séance: CHF 69.-.
Psychiatrie-Psychothérapie	19	Pris en charge par l'assurance maladie*.
Tabacologie	20	CHF 290.- pour 6 séances sans prescription médicale. Prise en charge par l'assurance maladie sur prescription médicale.
Conseil dans le domaine social et/ou administratif	21	
Soutien psychologique	22	Pris en charge par la LPNE pour nos patientes et patients.
Moyens auxiliaires et aménagement du domicile	23	Certains coûts peuvent être pris en charge par l'assurance maladie, l'AVS, l'AI ou les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (PC).
Foyer de jour l'Air DuPeyrou	24	CHF 45.- par jour d'accueil, repas compris, à la charge du bénéficiaire. Ces frais sont en partie remboursés par les PC/ AVS aux ayants droit (dans ce cas, le bénéficiaire doit payer CHF 10.-). Les coûts relatifs aux prestations de soins (OPAS) sont à la charge des assurances maladie et de l'État et sont validés par le médecin traitant. La franchise et la quote-part restent à la charge du bénéficiaire.
Groupes d'entraide et rencontres ludiques	26	Groupe PASAS - gratuit (cotisation financée par la LPNE). Club Bulle d'Air - CHF 40.-/an (ouvert spécifiquement aux personnes bénéficiaires de l'AVS, de l'AI ou de l'aide sociale). Rencontres « CPAP » - gratuit.
Formations gratuites à l'attention des cabinets médicaux, médecins et assistantes médicales	28	
Formations gratuites à l'attention des établissements médico-sociaux et des soins à domicile.	30	Pris en charge par la LPNE.

*hors franchise et quote-part.

« Depuis plus de 100 ans, la Ligue pulmonaire neuchâteloise s'engage en faveur des personnes atteintes de maladies respiratoires et pulmonaires et promeut la santé pulmonaire dans un environnement sain »

LIGUE **PULMONAIRE** NEUCHATELOISE
Respirons ensemble !





**Notre association à but non lucratif est le partenaire de choix pour l'accompagnement de personnes présentant des troubles respiratoires.
Notre priorité: améliorer la qualité de vie !**

Des prestations de qualité

La Ligue pulmonaire neuchâteloise est spécialisée dans les domaines suivants :

- Maladies pulmonaires (BPCO, asthme, fibrose, etc.);
- Apnées du sommeil;
- Défaillances respiratoires (maladies neuromusculaires, hypertension pulmonaire, etc.);
- Tuberculose (sur mandat cantonal du Service de la santé publique);
- Autres maladies (cancer, mucoviscidose, maladies cardiaques, etc.).

Une prise en charge globale

La Ligue pulmonaire neuchâteloise propose une **prise en charge médico-sociale globale**, en incluant l'entourage du patient.

Nous disposons d'une équipe professionnelle, engagée et disponible **24 heures sur 24, 7 jours sur 7**, pour vous accompagner et vous entourer tout au long de votre traitement.

Nous adaptons nos interventions à vos besoins. Ce qui nous importe, c'est votre bien-être !

Pour faire un don:

CH43 0900 0000 2000 1909 5



Respirons ensemble !

LIGUE PULMONAIRE NEUCHÂTELOISE

Poudrières 135

2000 Neuchâtel

Numa-Droz 187a

2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de l'Hôpital 42

2108 Couvet

Tél. +41 32 720 20 50

Fax +41 32 720 20 51

Email: info@lpne.ch

Consultations sur rendez-vous

Pour suivre nos actualités

www.lpne.ch

facebook.com/liguepulmonaireNE

linkedin.com/company/lpne